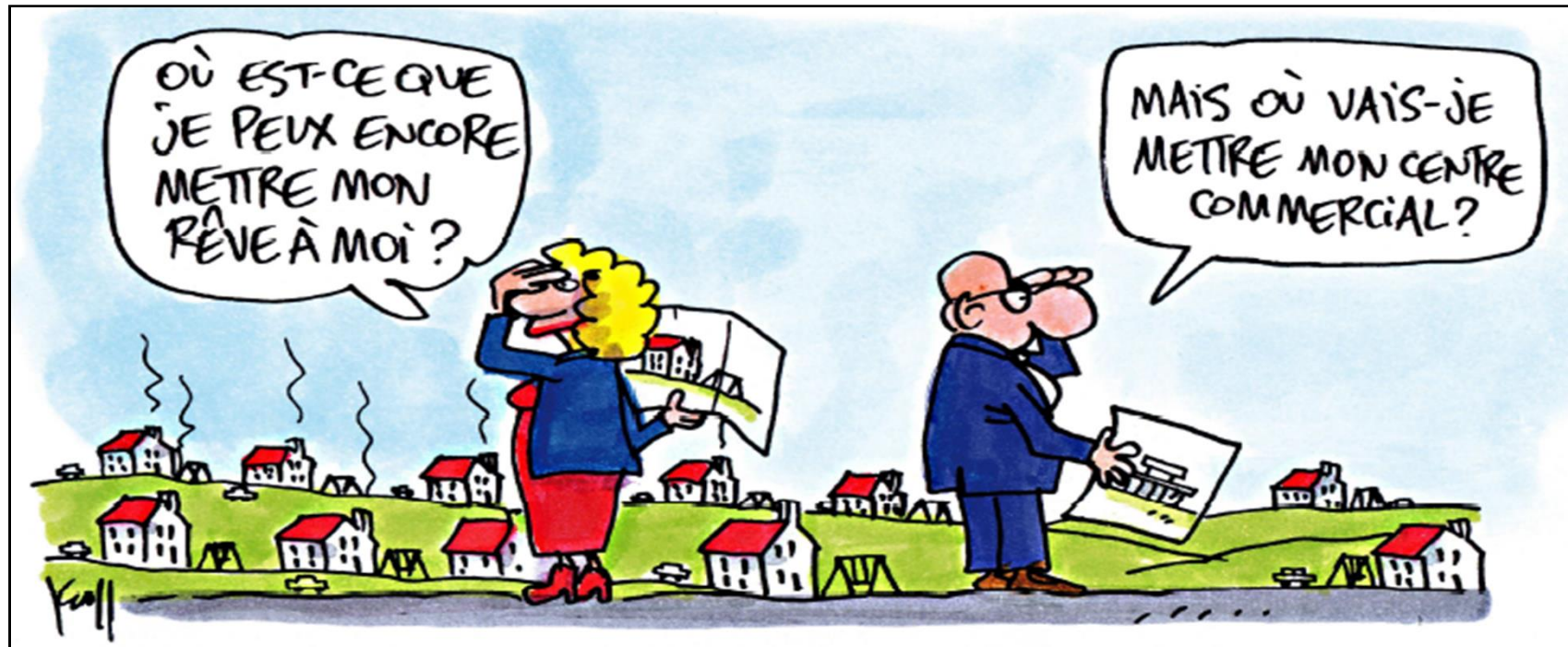


L'enjeu de l'échelle supra-communale dans l'action territoriale



J.-M. Halleux – Boussu-Les-Walcourt

Première matinée des élus du Bassin de vie de Charleroi
du 2 septembre 2017

Introduction

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Introduction

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Les SCOTs français

Situation au 1^{er} janvier 2015 : 448 SCOTs approuvés ou en projet

⇒ 25'137 communes pour 77 % de la population et 60 % du territoire

(Source : C. Demazière et al., 2016)

Introduction

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial



Schéma de développement territorial pluricommunal sur l'Arrondissement de Liège
Janvier 2017

synthèse



Introduction

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant ?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique**
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins**

Introduction

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant ?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique**
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins**

Structure de l'intervention

- 1. L'enjeu de la performance des territoires**
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique**
- 3. Des régulations inadaptées aux mobilités**
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme**

Introduction

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant ?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique**
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins**

Structure de l'intervention

- 1. L'enjeu de la performance des territoires**
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique**
- 3. Des régulations inadaptées aux mobilités**
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme**

1. La performance des territoires

Pourquoi faire de l'aménagement du territoire ? Pour améliorer les performances collectives des territoires

⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions environnementales : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité...

Planète

Un dossier réalisé par Gilles Toussaint

La Libre **INSPIRe**

Retrouvez ces reportages et les témoignages vidéos sur [la libre](#) et notre page Facebook

Faire un peu de place à la nature

A Beauvechain, une révolution verte en douceur

L'état des lieux

La biodiversité sous pression

La situation n'est pas propre à notre pays, mais l'on observe un déclin en tous lieux de disparition inquiétant des espèces animales et végétales. En Wallonie par exemple, près d'un tiers des espèces étudiées en 2014 étaient menacées de disparition et près de 1% ont déjà disparu. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette dégradation : l'artificialisation des habitats naturels (en raison de l'urbanisation, de l'industrialisation, de l'agriculture), l'introduction d'espèces invasives, les changements climatiques...

Dans ce contexte, les collectivités peuvent jouer un rôle important dans la mise en œuvre d'un véritable plan de biodiversité. L'agriculture, la gestion des forêts, les zones littorales, les sites de protection (PNE, Natura 2000...), les parcs naturels régionaux, les zones de protection des sites, les zones de protection des paysages, les zones de protection des sites géologiques, les zones de protection des sites géologiques, les zones de protection des sites géologiques...

Le temps des solutions

- En Wallonie comme ailleurs, la dégradation de la biodiversité atteint des niveaux inquiétants.
- Les communes sont des maillons essentiels pour retisser le réseau écologique.
- Exemple à Beauvechain.

Le conseil municipal

Le conseil municipal a voté une délibération en faveur de la biodiversité. Elle prévoit notamment de créer des habitats naturels, de restaurer les zones humides, de créer des zones de protection des sites géologiques, de créer des zones de protection des sites géologiques, de créer des zones de protection des sites géologiques...

5 hectares par jour

Depuis une vingtaine d'années, cinq hectares de terres sont livrés à l'urbanisation en Wallonie, contribuant à fragmenter un peu plus les habitats naturels.

■ En Wallonie comme ailleurs, la dégradation de la biodiversité atteint des niveaux inquiétants.

5

hectares par jour

Depuis une vingtaine d'années, cinq hectares de terre (en moyenne) sont livrés à l'urbanisation en Wallonie, contribuant à fragmenter un peu plus les habitats naturels.

Source : La Libre Belgique, 6 juin 2017.

1. La performance des territoires

Pourquoi faire de l'aménagement du territoire ? Pour améliorer les performances collectives des territoires

- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions environnementales : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité...
- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions économiques : rendre les territoires plus attractifs pour les investisseurs...



1. La performance des territoires

Pourquoi faire de l'aménagement du territoire ? Pour améliorer les performances collectives des territoires

- ⇒ **Performances vis-à-vis d'ambitions environnementales : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité...**
- ⇒ **Performances vis-à-vis d'ambitions économiques : rendre les territoires plus attractifs pour les investisseurs...**
- ⇒ **Performances vis-à-vis d'ambitions sociales : limiter les ségrégations et la concentration spatiale des problèmes...**

1. La performance des territoires

Pourquoi faire de l'aménagement du territoire ? Pour améliorer les performances collectives des territoires

- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions environnementales : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité...
- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions économiques : rendre les territoires plus attractifs pour les investisseurs...
- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions sociales : limiter les ségrégations et la concentration spatiale des problèmes...

⇒ Intervenir efficacement sur les territoires est nécessaire pour répondre aux grands défis en matière de développement

Introduction

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant ?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique**
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins**

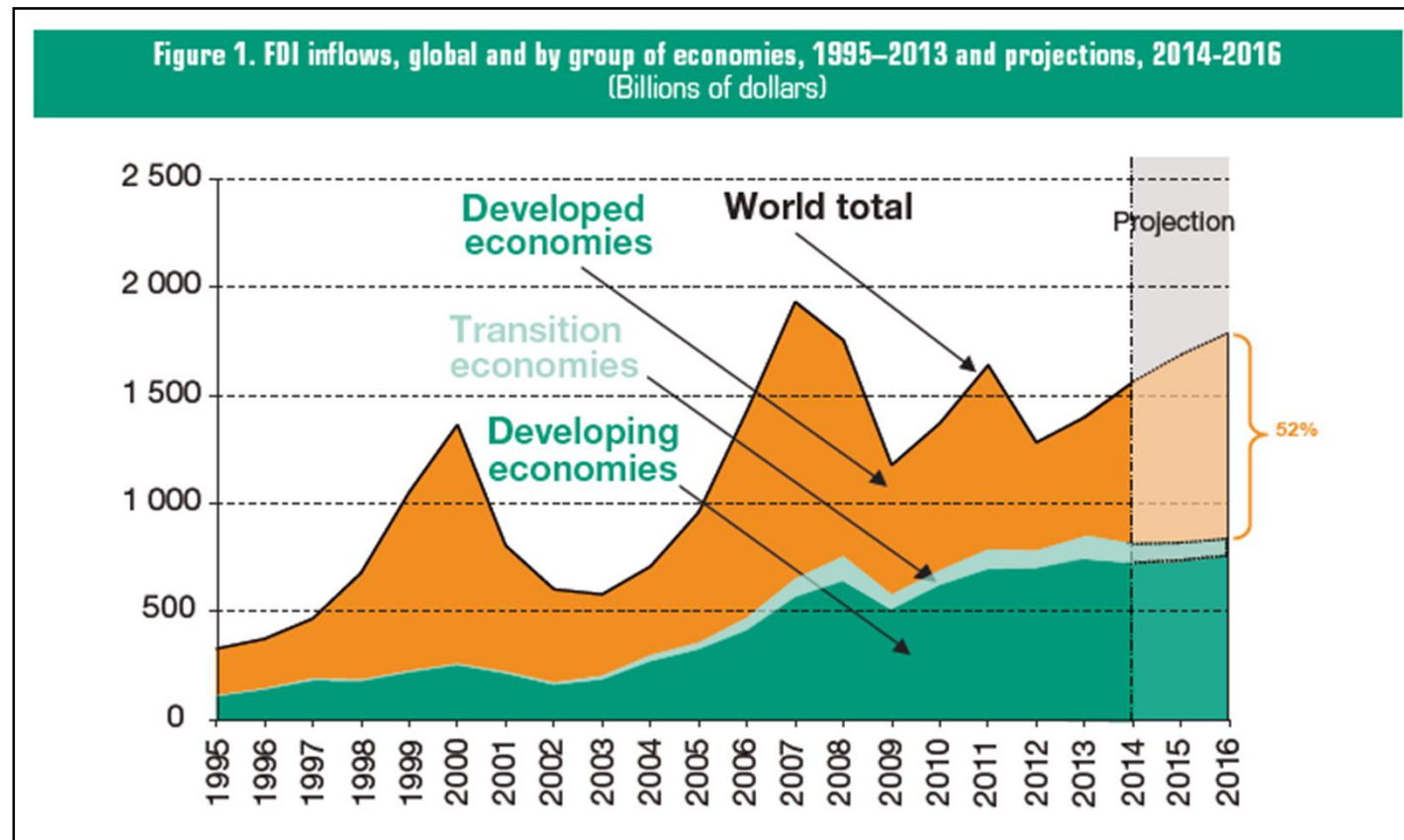
Structure de l'intervention

- 1. L'enjeu de la performance des territoires**
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique**
- 3. Des régulations inadaptées aux mobilités**
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme**

2. L'attractivité économique des territoires

La mondialisation économique

- Croissance des échanges et montée en puissance des investissements directs étrangers (IDE) : développer les flux et maintenir les stocks

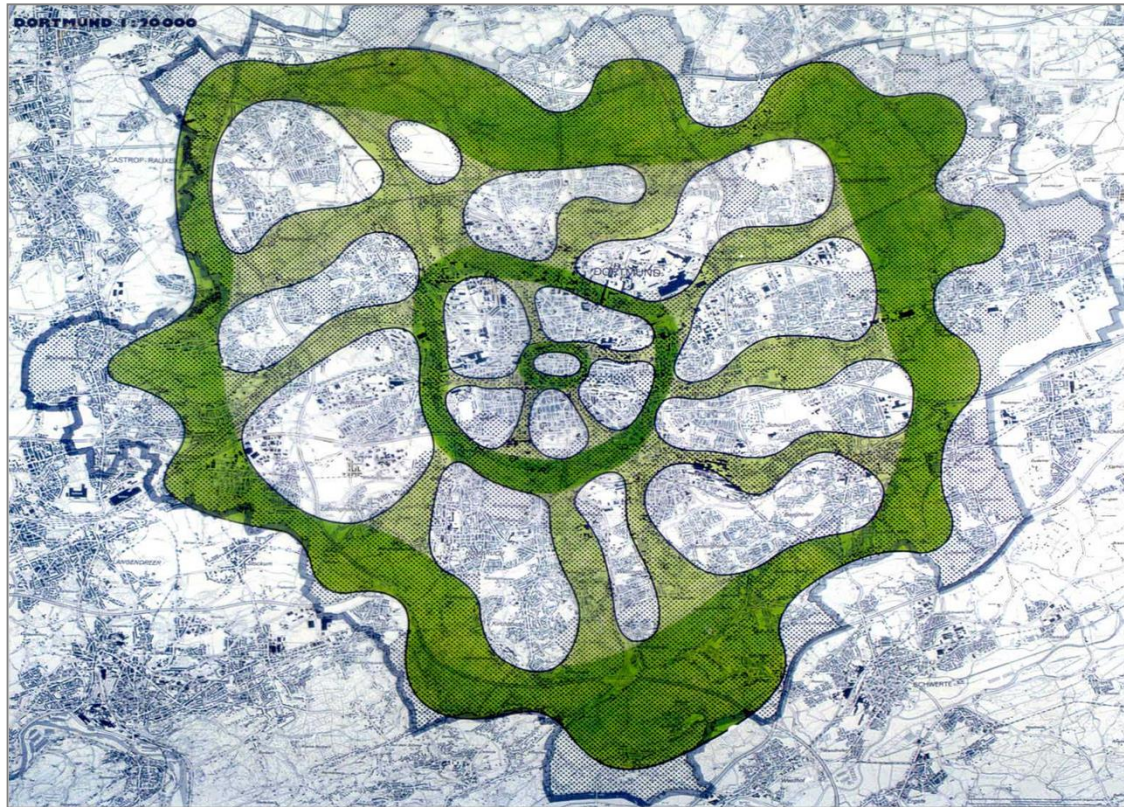


Source : UNCTAD, 2014, p. XIII.

2. L'attractivité économique des territoires

La mondialisation économique

- Croissance des échanges et montée en puissance des investissements directs étrangers (IDE) : développer les flux et maintenir les stocks
- Métropolisation : rôle croissant des grandes villes dans l'économie



2. L'attractivité économique des territoires

Des politiques d'attractivité à mener en commun à l'échelle des régions urbaines

L'AGENCE VIVRE À LILLE ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER! FRANÇAIS ENGLISH

lille's agency ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE PROJET D'IMPLANTATION POURQUOI INVESTIR À LILLE? BUSINESS CASES BLOG BUSINESS NOUS CONTACTER

Agence conseil en business development à Lille

Lille's agency se positionne comme une agence conseil en business development en se mettant au service du dirigeant le plus tôt dans sa réflexion stratégique. Experte en implantation d'entreprise, Lille's agency a accompagné depuis 1985, plus de 1 300 entreprises dans leur développement économique sur la métropole lilloise.

DÉVELOPPEZ VOTRE ENTREPRISE OÙ NOUS TROUVER LES FORCES DE L'AGENCE SUCCESS STORIES

Source : <http://www.lillesagency.com/> (consulté en août 2017)

2. L'attractivité économique des territoires

Des politiques d'attractivité à mener en commun à l'échelle des régions urbaines

ZICH VESTIGEN ZICH ONTWIKKELLEN GROND EN GEBOUWEN ONS GRONDGEBIED NIEUWS

Dunkerque Promotion
ECONOMIC DEVELOPMENT AGENCY

ONZE ONTWIKKELINGSMATSCHAPPIJ

Krijg meteen antwoord
+ 33(0)3 28 22 64 40

WIJ BEGELEIDEN U BIJ DE
**VESTIGING OF ONTWIKKELING
VAN UW BEDRIJF**

Als economische ontwikkelingsmaatschappij is Dunkerque Promotion de partner bij uitstek voor uw plannen.

IN HET HART VAN DE DRUKST BEVAREN ZEESTRAAT TER WERELD

“
GETUIGENISSEN
→

You have a project ? Un projet ?

Source : <http://www.dunkerquepromotion.org/nl/> (consulté en août 2017)

Ville de Dunkerque : ± 90'000 hab.

Communauté urbaine de Dunkerque : ± 265'000 hab.

Introduction

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant ?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique**
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins**

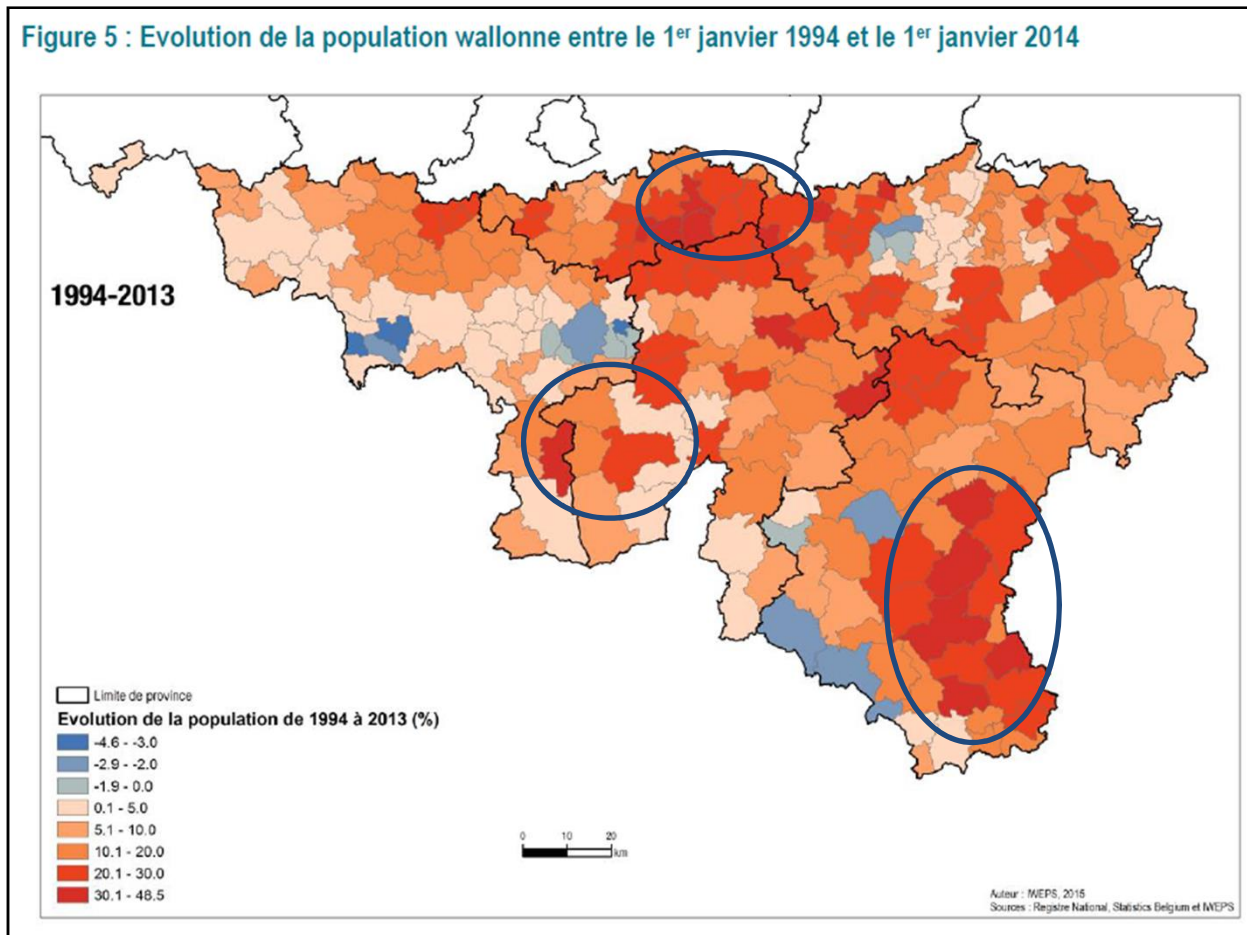
Structure de l'intervention

- 1. L'enjeu de la performance des territoires**
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique**
- 3. Des régulations inadaptées aux mobilités**
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme**

3. Des régulations inadaptées aux mobilités

Les mobilités résidentielles : l'échelle communale n'est pas pertinente

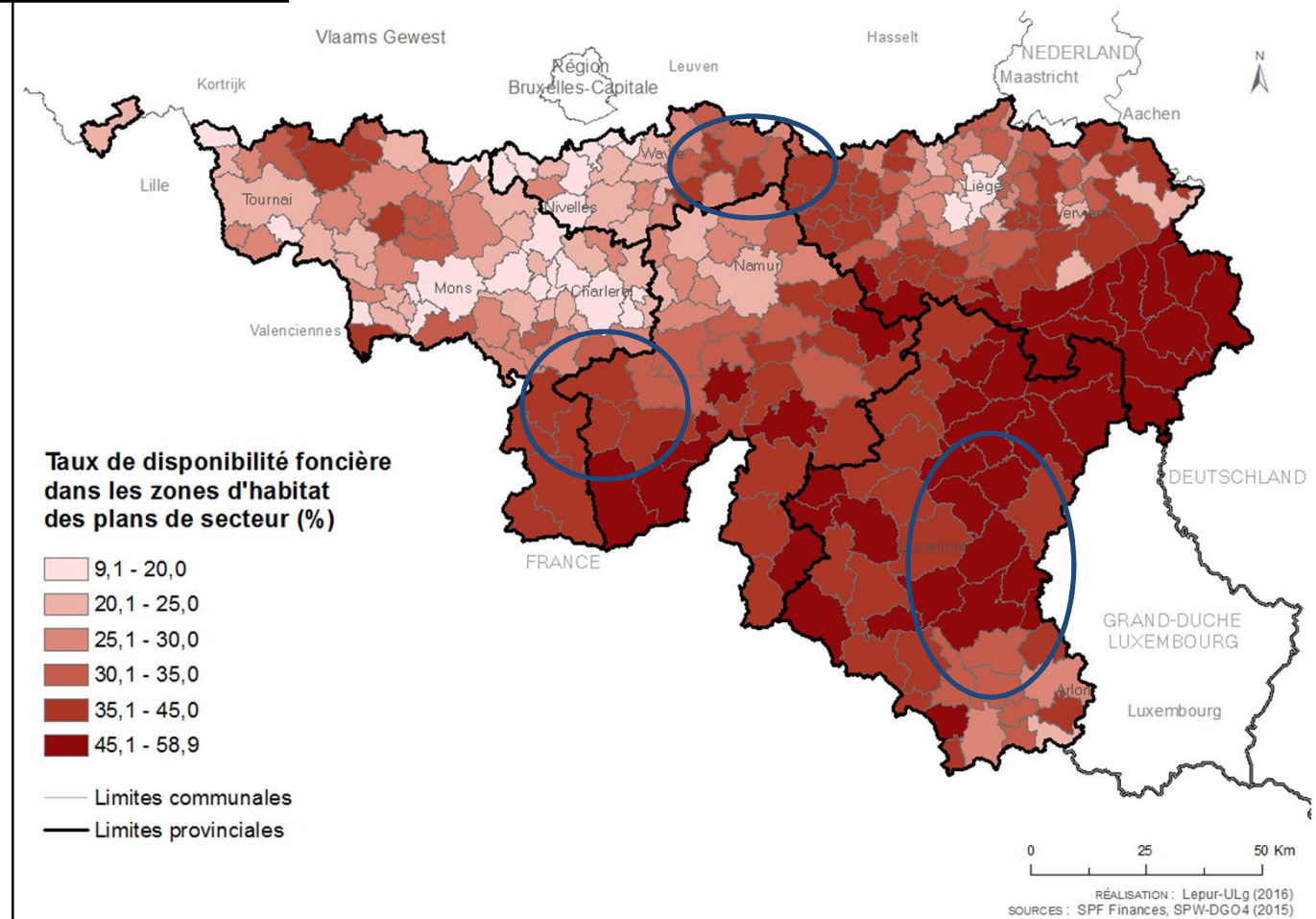
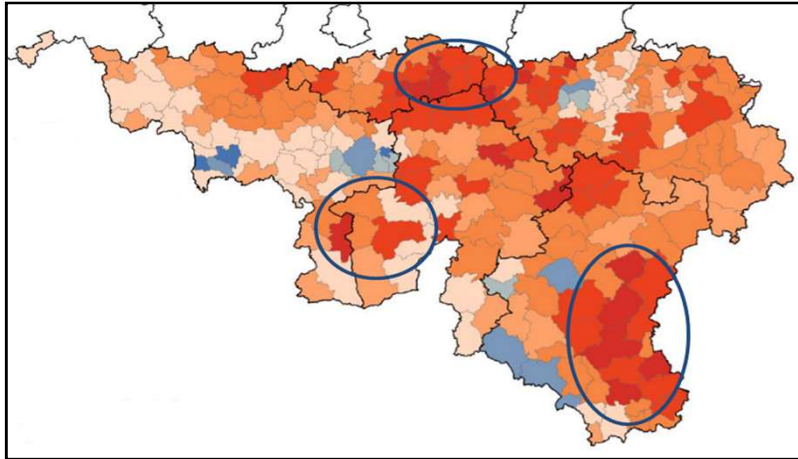
Figure 5 : Evolution de la population wallonne entre le 1^{er} janvier 1994 et le 1^{er} janvier 2014

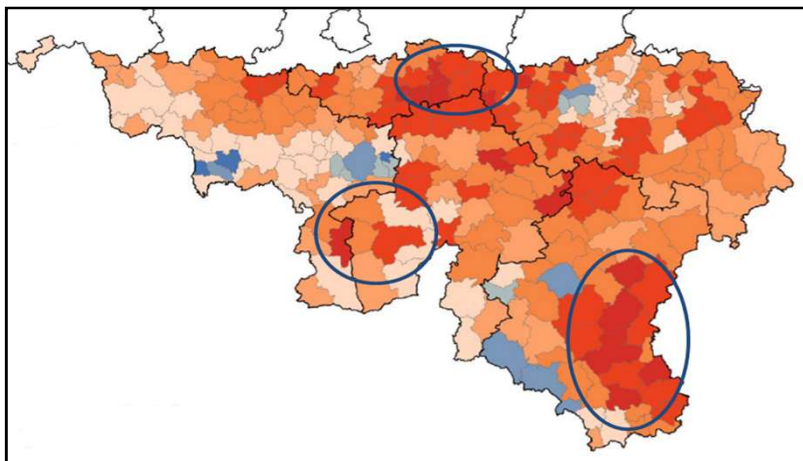


Des comportements à deux échelles

1. À l'échelle de la Wallonie : peuplement des bassins les plus dynamiques
Mobilités
⇒ résidentielles en fonction des emplois
2. À l'échelle des bassins : peuplement des communes aux fortes disponibilités foncières
Migrations en
⇒ fonction des contraintes des marchés

Cause des mobilités résidentielles : la disponibilité en zones d'habitat

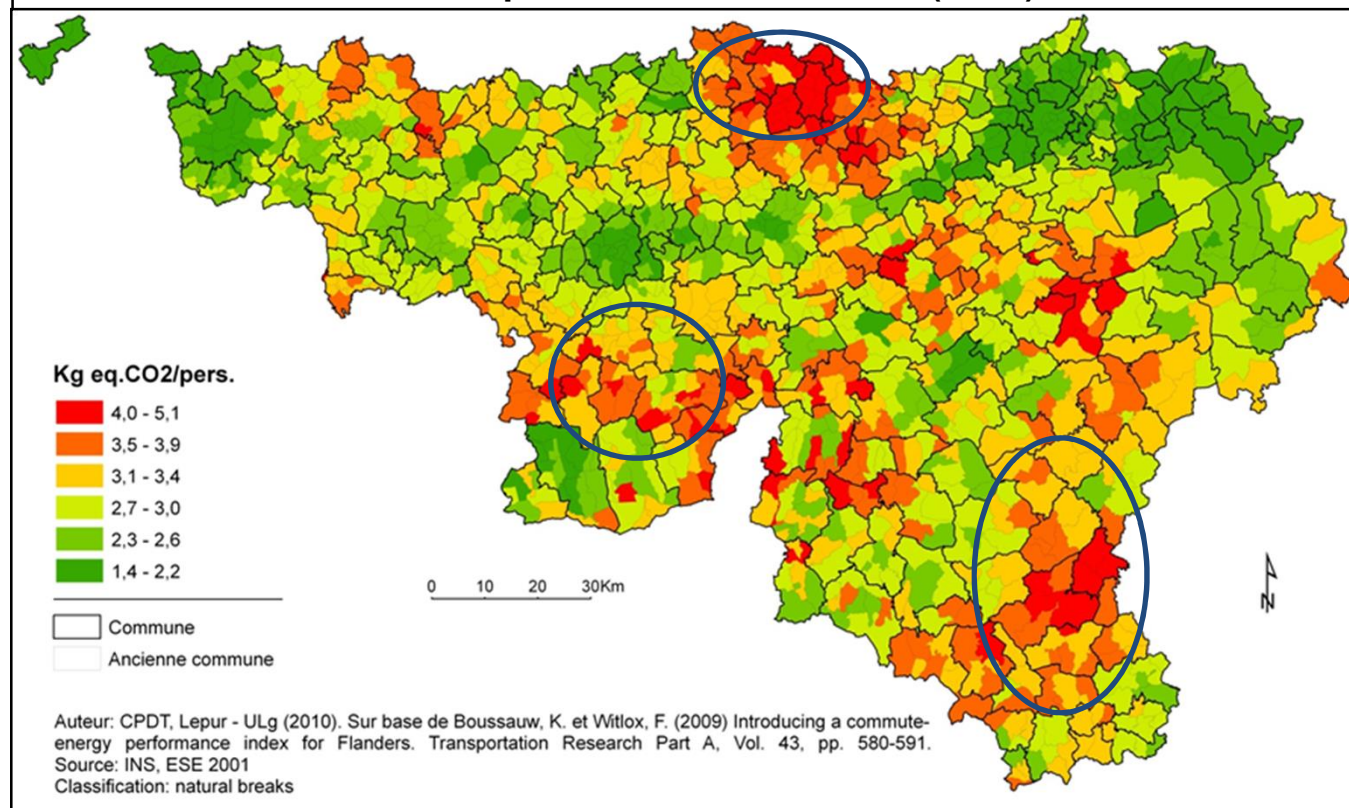




Conséquence des mobilités résidentielles : de longs déplacements de travail

⇒ Territoires peu performants

Émissions de GES moyennes des déplacements domicile-travail en Wallonie par ancienne commune (2001)



Source : S. Dujardin et al., 2010.

Introduction

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant ?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique**
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins**

Structure de l'intervention

- 1. L'enjeu de la performance des territoires**
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique**
- 3. Des régulations communes adaptées aux mobilités**
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme**

4. Des arbitrages et du volontarisme

L'exemple de la démarche du schéma de développement territorial sur l'Arrondissement de Liège








Schéma de développement territorial pluricommunal sur l'Arrondissement de Liège

Janvier 2017

synthèse



Comité d'accompagnement

- 24 bourgmestres de l'Arrondissement.
- Président et Vice-présidente du Collège Provincial.

Les mobilités résidentielles et la disponibilité foncière à l'échelle de l'Arrondissement

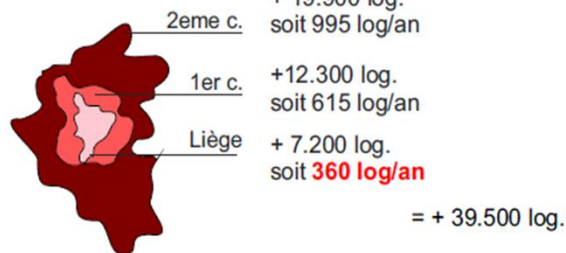
Schéma de développement territorial pluricommunal sur l'Arrondissement de Liège

Perspectives - Logements

Entre 2015 et 2035

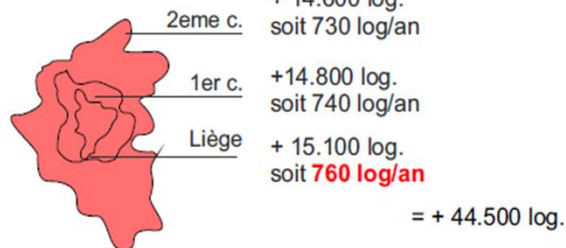
Scénario « au fil de l'eau »

La répartition des nouveaux logements se poursuit de la même manière que ces dernières années : principalement en deuxième couronne.



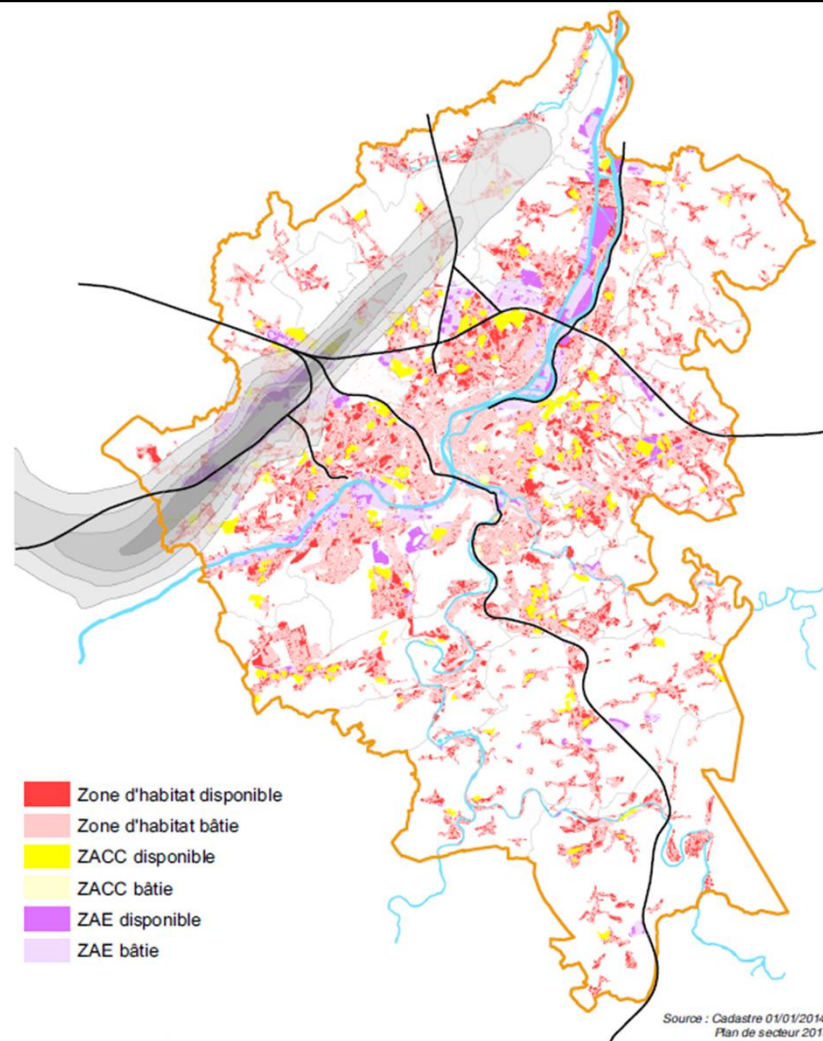
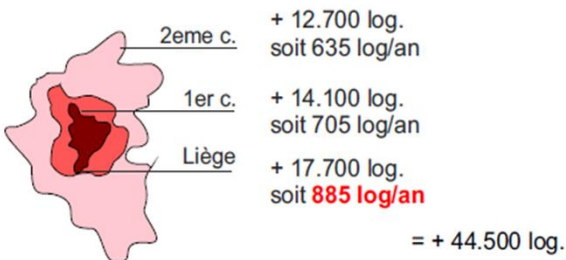
Scénario « ré-équilibrage »

Les nouveaux logements estimés sont répartis de manière égale (1/3) entre Liège, la première et la deuxième couronne.



Scénario « volontariste »

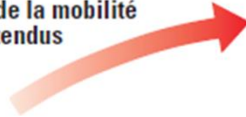
Les nouveaux logements estimés sont répartis sur base de la proportion de logements observée lors de la fusion des communes (+/- 1980).



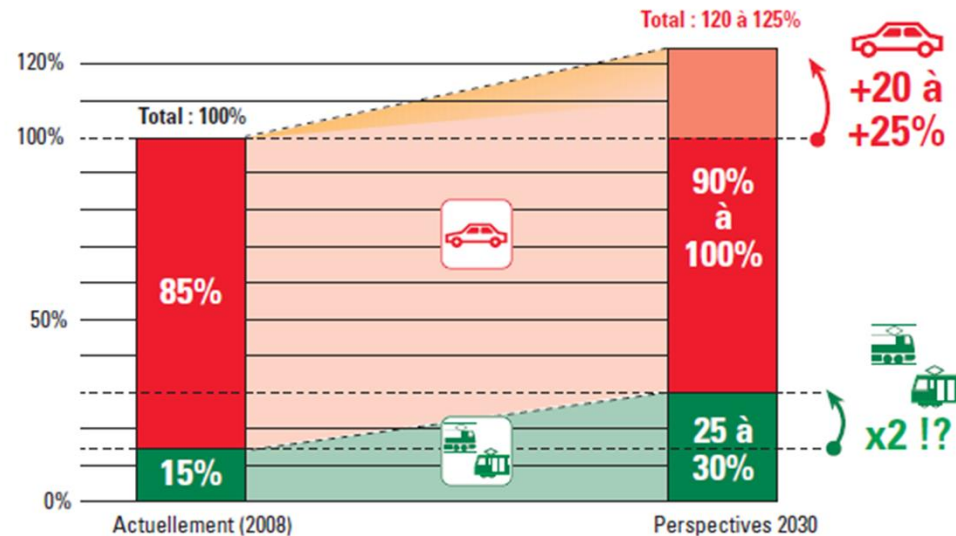
Croissance des déplacements et rôle de la voiture

La demande est toujours à la hausse, même en considérant le scénario volontariste des zones d'enjeux :

Malgré des hypothèses de ralentissement de la croissance de la mobilité individuelle, + 20 à + 25% de déplacements de personnes attendus d'ici à 2030 (voir rapports 1 et 2 du PUM)



La part modale des transports en commun croît, mais pas suffisamment :



- ▶ + 20 à + 25 % de voitures à long terme, même en considérant des hypothèses de croissance très optimistes des flux de transports en commun



- ▶ Même si les TC atteignent l'objectif, déjà ambitieux, de doubler leur fréquentation, les flux automobiles et donc les problèmes de saturation continueront à croître, de manière sensible !
- ▶ La valorisation du rail et le réseau tram absorberont une grande part de la croissance, mais :
 - leur part se focalisera sur les liaisons radiales en relation avec le cœur de l'agglomération
 - les échanges entre le Sud de l'agglomération (habitat essentiellement) et le Nord (emploi essentiellement) doivent être améliorés

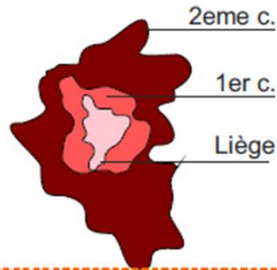
Les transports en commun ne pourront pas assumer seuls les augmentations attendues

Rappel des perspectives « logements »

Entre 2015 et 2035

Scénario « au fil de l'eau »

La répartition des nouveaux logements se poursuit de la même manière que ces dernières années : principalement en deuxième couronne.



2eme c. + 19.900 log.
soit 995 log/an

1er c. + 12.300 log.
soit 615 log/an

Liège + 7.200 log.
soit **360 log/an**

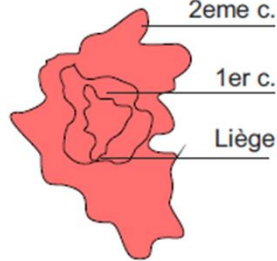
= + 39.500 log.

Comité d'accompagnement

- 24 bourgmestres de l'Arrondissement.
- Président et Vice-présidente du Collège Provincial.

Scénario « ré-équilibrage »

Les nouveaux logements estimés sont répartis de manière égale (1/3) entre Liège, la première et la deuxième couronne.



2eme c. + 14.600 log.
soit 730 log/an

1er c. + 14.800 log.
soit 740 log/an

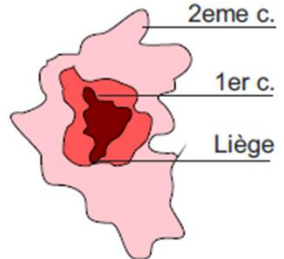
Liège + 15.100 log.
soit **760 log/an**

= + 44.500 log.

Scénario retenu

Scénario « volontariste »

Les nouveaux logements estimés sont répartis sur base de la proportion de logements observée lors de la fusion des communes (+/- 1980).



2eme c. + 12.700 log.
soit 635 log/an

1er c. + 14.100 log.
soit 705 log/an

Liège + 17.700 log.
soit **885 log/an**

= + 44.500 log.

4. Des arbitrages et du volontarisme

Le scénario du « ré-équilibre » va-t-il être appliqué par les acteurs locaux ?

Le respect des arbitrages

Les communes périphériques vont-elles accepter de freiner leur développement résidentiel et commercial ?

L'exemple de la Commune de Dalhem : de 66 à 9 logements par an !

La mise en œuvre d'une politique volontariste

Les communes centrales vont-elles dynamiser leur développement ?

L'exemple de la Ville de Liège : de 337 à 750 logements par an !

⇒ Attention aux effets pervers !

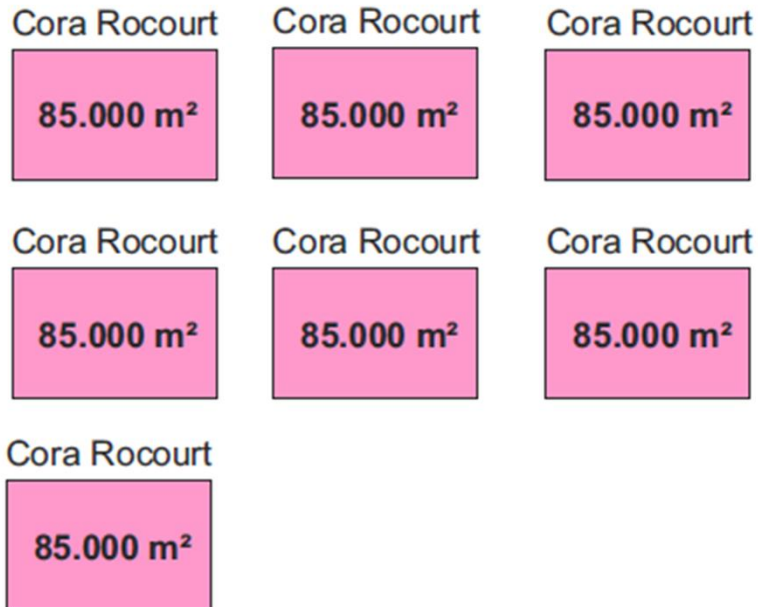
Rappel des perspectives « Commerces »

Scénario « fil de l'eau »

En 2035

D'ici 20 ans, si même moyenne appliquée, il y aura un développement de **plus de 600.000m²** de surfaces commerciales.

Pôle commercial Cora Rocourt x7

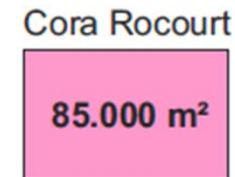


Scénario volontariste

En 2035

Si on veut maintenir l'offre à son niveau actuel : 4.373 m² supplémentaires par an sur l'arrondissement sont suffisants. Soit, d'ici 20 ans, un développement de **87.000m²** de surfaces commerciales.

Pôle commercial Cora Rocourt x1



Scénario retenu

En conclusion

Constat de départ

Rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Le rôle du développement territorial

Dynamiser les pratiques de l'aménagement est nécessaire face aux grands défis en matière de développement

Le rôle croissant de l'échelle supra-communale

- 1. Pour développer des projets communs**
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités**

La mise en pratique par les acteurs locaux

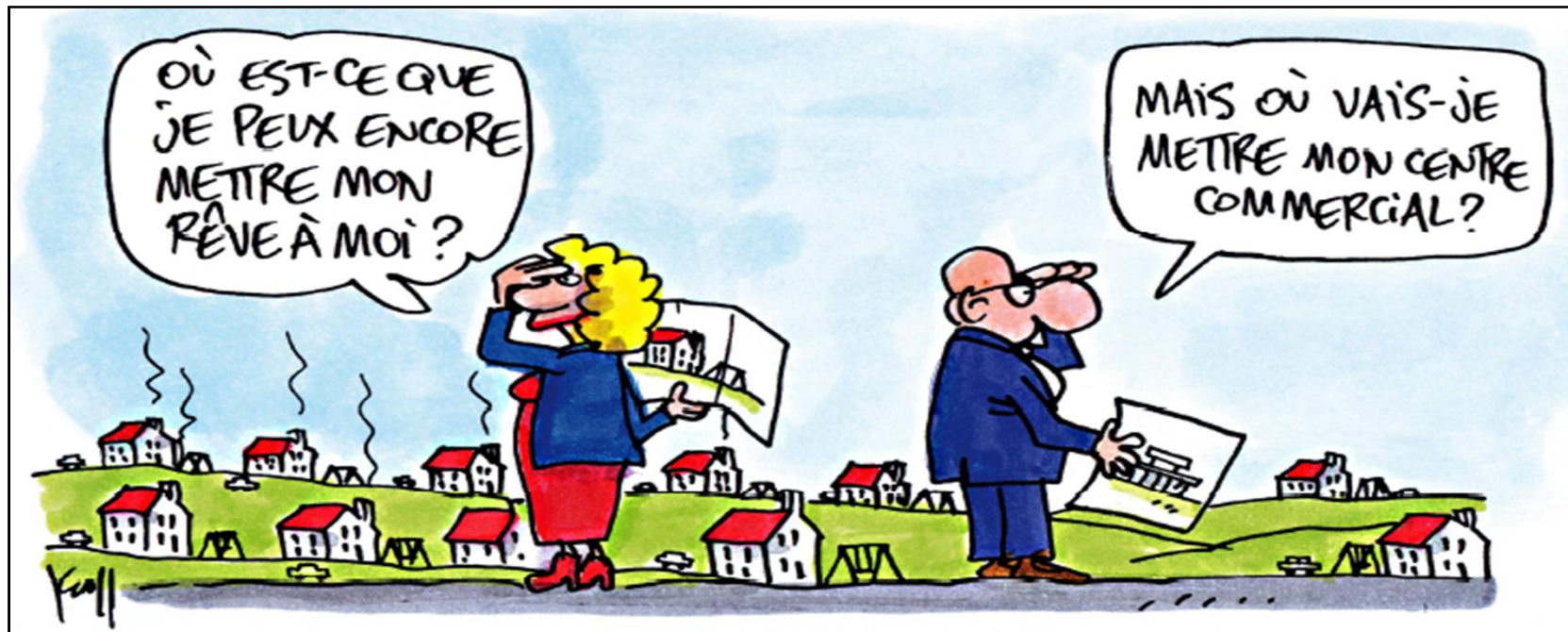
Les communes périphériques vont-elles accepter et respecter les arbitrages ?

Les communes centrales vont-elles être capables de dynamiser leur développement ?

Références citées

- Charlier J., Debuisson M., Duprez J.-P. et Reginster I., 2016, *Mouvements résidentiels en Wallonie (1994-2014) : analyses des migrations intercommunales et construction de bassins résidentiels*. Working Paper de l'IWEPS 21. Namur, IWEPS.
- Demazière C., Douay N. et Serrano J., 2016, « Léviathan ou Picrochole ? La planification spatiale en France, entre vision stratégique et dépendance aux formes du pouvoir local. Un éclairage à partir des schémas de cohérence territoriale », *Revue internationale d'Urbanisme*, n°2.
- Dujardin S., Labeeuw F.-L., Melin E. et Teller J., 2010, « Structuration du territoire pour répondre aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre », *La dimension territoriale des politiques énergétiques et de réduction des gaz à effet de serre*, Colloque CPDT des 8 et 9 novembre 2010.
- Service Public de Wallonie Département de la stratégie de la mobilité, 2010, *Plan Urbain de Mobilité – PUM de Liège*.
- UNICTAD, 2014, *World Investment Report 2014*.

L'enjeu de l'échelle supra-communale dans l'action territoriale



Merci pour votre attention

J.-M. Halleux – Boussu-Les-Walcourt

Première matinée des élus du Bassin de vie de Charleroi
du 2 septembre 2017